

Communiqué de presse

Mobilisation des étudiants en pharmacie aux côtés de la profession officinale

Paris | le 16 septembre 2025

La **pérennité du milieu pharmaceutique** est continuellement **mise en péril** : en 4 ans 2000 places vacantes sur les bancs des facultés de pharmacie, et aujourd'hui la diminution du plafond des remises génériques. Face à cela, les **étudiants en pharmacie soutiennent et rejoignent** la mobilisation des pharmaciens d'officine à partir du 18 septembre 2025.

Les étudiants en pharmacie, **futurs professionnels de santé**, sont déterminés à assurer la **viabilité** du réseau officinal, à protéger l'**accès aux soins de proximité** et à garantir la **qualité de la formation** pharmaceutique initiale.

En ce sens, les étudiants en pharmacie demandent :

- L'écriture et l'application en septembre 2026 des textes réglementaires de la Réforme du Troisième Cycle ;
- Un remaniement économique de la profession pharmaceutique en y développant de nouvelles missions de prévention et d'accompagnement du patient;
- La non-augmentation de la franchise médicale et son non-paiement par le patient au comptoir ;
- La défense de l'indépendance des pharmacies d'officine et du monopole pharmaceutique, notamment face aux phénomènes de financiarisation ;
- Un modèle économique de l'officine basé sur une juste rémunération des actes pharmaceutiques, et non plus basé majoritairement sur le volume de boîtes dispensées.

Cette mobilisation commune démontre l'unité de la profession, future et actuelle, autour du retrait de l'arrêté du 4 août 2025. Pour **6 millions de français**, qui n'ont pas de médecin traitant, la pharmacie constitue un maillon **indispensable** de l'accès aux soins.

Les étudiants en pharmacie appellent à la préservation d'une pharmacie de proximité, indépendante et tournée vers l'avenir.

Contacts

AYED Syrine
Porte-Parole

presse@anepf.org | 06 58 01 35 51

CHANTREL-RICHARD Noémie
Présidente

presidence@anepf.org | 06 85 40 91 31